



INDICATIONS DE RENTRÉE

1. RENTRÉE SCOLAIRE :

1.1. Reprise des cours

- **Mardi 30 août à 8h15** : pour les élèves de 1^{ère}.
- **Mercredi 31 août à 8h15** : pour les élèves de 2^{ème}.

Remarque : la matinée du mercredi 31 sera consacrée à des activités sportives pour les élèves de 1^{ère}. Les enfants emporteront donc avec eux un équipement sportif.

1.2. Rentrée à l'internat

Les élèves internes pourront prendre possession des chambres la veille de leur rentrée, à 19h.

2. HORAIRE DES COURS :

Début de la journée : 8h20 - L'entrée se fait pour 8h15 maximum, par le 51, rue Neuve.

Fin de journée : 15h20. Le mercredi à 12h.

Rattrapage et activités d'accompagnement : 15h20-16h10 (Notifié dans le journal de classe. Pas les premiers jours pour les 1^{ères}!).

Rappel de l'horaire journalier :

8h20	9h10	cours
9h10	10h	cours
Récréation : 10h-10h20		
10h20	11h10	cours
11h10	12h	cours
12h	12h50	cours
Temps de midi : 12h50-13h40		
13h40	14h30	cours
14h30	15h20	cours
15h20	16h10	activités de remédiation

3. PROCURE (Manuels Scolaires) :

Toutes les indications pratiques figurent sur le document joint et celui de « Rent a book ».

4. TENUE DE GYMNASTIQUE :

Elle est indispensable pour tous les élèves. Elle est proposée à l'achat les 1^{ers} jours en passant par le professeur d'éducation physique. *Pour rappel, si la tenue est fournie par le Collège : comptez 6 € pour le tee-shirt avec le logo de l'école et 10 € pour le legging ou le short.*

5. REPAS DE MIDI POUR LES EXTERNES :

- L'école propose **un repas chaud complet** au prix de 60€ pour le forfait mensuel. Pour des raisons d'organisation, l'engagement est de longue durée, c'est-à-dire par trimestre sur 4 jours/semaine.
- Les élèves mangent sur le site, sous la surveillance d'un éducateur.
- Les indications pratiques (conditions et paiements) seront communiquées à la rentrée.
- Pour les élèves de 1^{ère}, une possibilité d'essai peut être envisagée la première semaine au prix de 5€ / jour, facturation en fin de mois.

6. ETUDE POUR LES EXTERNES :

Une **étude surveillée** est organisée les **lundi, mardi et jeudi de 15h40 (*) à 18h**, avec possibilité de départ en fonction de l'horaire des moyens de transport ou de la prise en charge par les parents. **Il s'agit d'un service gratuit qui est offert à nos élèves et à leur famille.** La présence à l'étude relève de la responsabilité des parents en vérifiant la notification au journal de classe. Les modalités pratiques seront définies à la rentrée.

Le vendredi, l'école ferme ses portes à 16h30.

() Si étude, aucune sortie n'est autorisée de 15h20 à 15h45.*

7. CONTACT AVEC L'ECOLE PENDANT LES VACANCES :

La garde de l'école sera ouverte :

- le jeudi 30 juin de 13h à 16h,
- le vendredi 1 juillet, de 9h à 12h et de 13h à 16h,
- le samedi 2 juillet, de 9h à 12h,
- du lundi 4 juillet au vendredi 8 juillet, de 9h à 12h et de 13h à 16h,
- du mercredi 17 août au vendredi 26 août, de 9h à 12h et de 13h à 16h,
- les samedis 20 et 27 août, de 9h à 12h.

Contact téléphonique : **067/49.36.30**

8. SECRÉTARIAT

- **Le secrétariat du site** (DOA) est ouvert de 8h30 à 12h00 et de 13h à 16h jusqu'au jeudi 7 juillet inclus et à partir du jeudi 18 août (067/49.36.30).
- **Le secrétariat central** (Chée de Braine, 22) est ouvert de 8h30 à 12h00 et de 13h à 16h jusqu'au jeudi 7 juillet inclus et à partir du jeudi 18 août (067/34.70.00).

Les demandes d'Allocations d'Etudes se font via le net (<http://www.allocations-etudes.cfwb.be>). Celles-ci ne doivent plus être complétées par l'école.

Pour les services des TEC, vous trouverez les informations sur leur page internet www.infotec.be

10. SITE INTERNET DE L'ECOLE :

Diverses informations sont accessibles via le site Internet www.ces-st-vincent.be

BONNES VACANCES A TOUS !

La Direction du DOA,
Ch. Tromeur
Ch. Paul